

Adresse postale de l'agent

Lieu et Date,

Adresse postale de l'employeur

.....
.....

Objet : Réponse à l'information du droit à la période de préparation au reclassement (PPR) et reclassement

Madame, Monsieur le Maire/Président(e)

Par ce courrier :

J'accepte de bénéficier d'une période préparatoire au reclassement professionnel en vue de mon reclassement selon les modalités prévues par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 (articles 81 à 86) par les dispositions du décret n° 85-1054 du 30 septembre 1985 et les modalités du décret n°2019-172 du 5 mars 2019.

OU

Je refuse de bénéficier d'une période préparatoire au reclassement professionnel et je sollicite mon reclassement selon les modalités prévues par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 (articles 81 à 86) par les dispositions du décret n° 85-1054 du 30 septembre 1985 et les modalités du décret n°2019-172 du 5 mars 2019.

OU

Je refuse de bénéficier d'une Période Préparatoire au Reclassement et je refuse de bénéficier d'un reclassement professionnel selon les modalités prévues par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 (articles 81 à 86) par les dispositions du décret n° 85-1054 du 30 septembre 1985,

pour le motif suivant :

.....
.....
.....

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous prie d'agréer, Monsieur/Madame le Maire/Président(e), mes salutations distinguées.

NB : à titre d'information, le licenciement pour inaptitude physique intervient lorsque le fonctionnaire ne peut bénéficier d'un reclassement, d'une réintégration ou d'une admission à la retraite pendant ou au terme d'une période de disponibilité d'office après un congé de maladie (article 19 du décret n° 86-68 et article 41 du décret n° 91-298).

Signature de l'agent